



INFORMATION

En raison des travaux de rabotage de la chaussée et mise en œuvre d'enrobés à chaud au niveau de la route départementale 817 en agglomération, la circulation et le stationnement seront réglementés comme le stipule l'arrêté municipal n°A20180051.

Les travaux seront programmés du 12 au 22 octobre 2018.

Merci de votre compréhension.

Le Maire, Michel CAPIN

